

SARL 10 COM

Société à responsabilité limitée au capital de 11 520 euros

Siège social : 48 Rue de Mortillet

38000 GRENOBLE

417 787 264 RCS GRENOBLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 6 JUIN 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 15 135,79 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 15 135,79 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 844 433,41 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 6 juin 2025

Cette résolution, mise aux voix :

Voix ayant voté pour :	440	Cette résolution :
Voix ayant voté contre :	0	- est adopté à la majorité des voix. - est adopté à l'unanimité. - n'est pas adoptée
Voix s'étant abstenues :	0	

Certifié conforme
La Gérance



CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

✓ 89

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net		Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)							
	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement	1 686.67	1 686.67					
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	35 375.00	3 557.15	31 817.85			31 817.85	
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	122 442.59	122 442.59			5 334.34	5 334.34	100.00
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations financières (2)							
	Participations mises en équivalence							
	Autres participations							
	Créances rattachées à des participations							
	Autres titres immobilisés	1 961 103.19		1 961 103.19	1 961 103.19			
	Prêts							
	Autres immobilisations financières	21 539.78		21 539.78	10 638.78	10 901.00	102.46	
	Total II	2 142 147.23	127 686.41	2 014 460.82	1 977 076.31	37 384.51	1.89	
	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	680 153.44	10 058.18	670 095.26	528 669.76	141 425.50	26.75	
	Autres créances	484 021.72		484 021.72	216 891.71	267 130.01	123.16	
	Capital souscrit - appelé, non versé							
	Valeurs mobilières de placement							
	Disponibilités	330 070.47		330 070.47	374 056.52	43 986.05	11.76	
	Charges constatées d'avance (3)	3 489.84		3 489.84	10 148.31	6 658.47	65.61	
	Total III	1 497 735.47	10 058.18	1 487 677.29	1 129 766.30	357 910.99	31.68	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 639 882.70	137 744.59	3 502 138.11	3 106 842.61	395 295.50	12.72	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

0.22-

BILAN PASSIF

		PASSIF		Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022	Ecart N / N-1	
				12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 11 520)			11 520.00	11 520.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale			1 200.00	1 200.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves			802 666.84	802 666.84		
	Report à nouveau			26 630.78		26 630.78	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)			15 135.79	26 630.78	11 494.99	43.16
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I			857 153.41	842 017.62	15 135.79	1.80
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
DETTES (1)	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
Comptes de Régularisation	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit			485 871.42	385 700.00	100 171.42	25.97
	Concours bancaires courants			550.99	770.51	219.52	28.49
	Emprunts et dettes financières diverses			1 680 257.10	1 572 491.23	107 765.87	6.85
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			26 561.64	12 195.47	14 366.17	117.80
	Dettes fiscales et sociales			356 688.08	215 157.68	141 530.40	65.78
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes			95 055.47	78 510.10	16 545.37	21.07
	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV			2 644 984.70	2 264 824.99	380 159.71	16.79
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)			3 502 138.11	3 106 842.61	395 295.50	12.72

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

674 011.73 2 264 825.48

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	8
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	8
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	8
Permanence ou changement de méthodes	8
Informations générales complémentaires	8
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Produits à recevoir	9
Charges à payer	9
Charges et produits constatés d'avance	9
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	9

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL



NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	22 400
Total	22 400

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	722
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 551
Dettes fiscales et sociales	22 041
Autres dettes	4 157
Total	47 472

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 490
Total	3 490

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus